



Département
de la Sarthe

Conférence des territoires 30 mars 2017

Dématérialisation des marchés publics



Le 1^{er} octobre 2018 !

A compter du 1^{er} octobre 2018, pour toutes les consultations lancées à partir de cette date, **toutes les communications et échanges d'information seront effectués par des moyens de communications électronique.**

= réponse électronique obligatoire pour les opérateurs économiques.

= conclusion électronique obligatoire du marché public puis des éventuels actes modificatifs.



Pourquoi anticiper l'échéance du 1^{er} octobre 2018 ?

- Pour poursuivre la modernisation et la simplification engagée ensemble depuis 2009 via le portail www.sarthe-marchéspublics.fr et ne pas subir la date butoir;
- Pour répondre à certaines exigences d'ores et déjà imposées par les textes :
 - les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système «électronique mise à disposition d'information administré par un organisme officiel.



= existence d'un tel système de par le dispositif « Marché public simplifié » (MPS).

La plateforme www.sarthe-marchespublics.fr permet la candidature MPS.

- la situation fiscale et sociale des entreprises doit être appréciée non plus au 31 décembre de l'année n-1 mais au plus près du jour de la demande (article 45 de l'ordonnance sus-visé).

= le dispositif « Marché public simplifié » (MPS) prend tout son sens ici pour éviter de complexifier la collecte des attestations tant côté entreprises que côté pouvoirs adjudicateurs.



Rejoignez nous dans cette dynamique gagnante pour notre territoire :

- **en vous inscrivant, au plus tôt, dans ce dispositif MPS;**
- **en expérimentant la réponse électronique obligatoire au cours du 1^{er} semestre 2017;**

pour passer tous ensemble au 100% dématérialisation avec 1 an d'avance !

5 réunions ont déjà eu lieu sur les territoires, en partenariat avec l'Association des Maires et Adjointes de la Sarthe, en novembre dernier : La Ferté Bernard, Conlie, Allonnes, La Flèche et St Georges des Bois afin de vous accompagner dans cette démarche.

Département
de la Sarthe

Démonstration

- Dépôt entreprise avec candidature MPS
- Récupération des justificatifs côté acheteur